



LES DROITS DES TRAVAILLEURS RELÈVENT DU DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME

Dans le monde entier, LafargeHolcim commet des violations des droits des travailleurs. Votre syndicat s'associe aux syndicats aux quatre coins du globe pour exiger que LafargeHolcim respecte nos droits.

Depuis la fusion entre Lafarge et Holcim l'an passé, des dizaines de décès ont été enregistrés sur les lieux de travail, le travail précaire s'est intensifié, l'entreprise a opéré une restructuration irréfléchie et la direction n'a pas tenu ses engagements à l'égard d'un accord mondial en vue de nouer des relations positives avec les syndicats.

Aujourd'hui, les employés de LafargeHolcim autour du monde – de l'Amérique du Nord et du Sud jusqu'à l'Europe, l'Afrique et l'Asie – passent à l'action. Nous adressons le message suivant à la direction : les droits des travailleurs relèvent du domaine des droits de l'Homme et leur respect est impératif.

Faisons entendre notre voix et adressons les revendications suivantes à LafargeHolcim :

- Réduire l'externalisation, la sous-traitance et d'autres formes de travail précaire
- Mieux coopérer avec les syndicats dans les domaines de la santé et la sécurité
- Engager des négociations concrètes avec les syndicats au sujet de la restructuration en cours, de l'avenir des relations du travail et du dialogue social.

Rendez-vous sur le groupe Facebook « Unions at LafargeHolcim » afin de découvrir les mesures prises par les syndicats.

www.industrialunion.org

www.bwint.org

www.efbww.org



BWI • BHI • BTI • IBB • ICM

European Federation
of Building
and Woodworkers

